



Tests médicaux "cannabis"

Par **gooms018**, le **22/05/2013** à **20:31**

bonjour

je suis en suspension de permis(probatoire en plus)pour une durée de 6 mois et elle commencé vers le 2/10/12 jour de mon arrestation pour excès de vitesse de 50km/ véhicule saisi sur le champ et test au souffle pour le cannabis positive

.j'ai donc été obliger de faire des tests d'urines et de sang, en laboratoire que j'ai effectuer le 17/05/13 après avoir passer les tests psychotechniques la veille.étant un gros consommateur (environ 10-1-15 grammes/semaine)

j'ai arrêté de fumer pendant un semaine et j'ai repris juste un seul joint puis complètement.A la date de ce dernier joint, que je situe dans la 2ème ou la 3ème semaine d'avril, cela faisait une semaine au plus que j'avais fais la demande à la préfecture.j'ai reçu la date par courrier pour se présenter à la commission médicale, c'était le 15 mai,

je me suis dit que j'étais dans les temps pour être négatif au test et mon entourage était de mon avis aussi, ayant entendu multiples versions qui se contredisent au niveau de durée que restent le thc dans les sang et l'urine, j'ai demandé a l'infirmière qui m'a reçu et elle m'a dit que dans le sang le thc ne reste que quelques jours et dans l'urine environ 3 semaines.j'ai reçu ce jour les résultats et à ma grande surprise je suis positif au cannabis, je suis dégoûté j'étais sur de moi.est ce possible que la fumée de joint de mon entourage m'a fait grimper mon taux?

alors que tous les tests sont faits et que le dossier est complet et en route pour la préfecture que va t-il m'arriver par la suite?

Y a t-il un seuil acceptable pour être favorable a la récupération de mon permis? Y a t-il d'autres tests qui m'attendent?un suivi? car j'ai donc été retiré de 8 points d'un coup et je m'inquiète de la suite car cela prend du temps d'invalider le permis on a en général le temps de suivre un stage de récupération de point mais cela fait plus de 6 mois plus ce que je vais attendre et si d'autres tests il y aurait,

j'ai repris quelques joints ce dernier week-end alors je risque d'être encore positif si la date est

imposée...

merci pour ce qui auront eu le courage de tout lire

Par **Tisuisse**, le **23/05/2013** à **09:00**

Bonjour,

Les traces de THC, surtout si vous êtes fumeur régulier et avec quantités non négligeables, restent plusieurs semaines dans le sang et plusieurs mois dans les urines. Le taux limite à ne pas dépasser est de 0,1 nanogramme par millilitre de sang, autant dire zéro. Tant que vous aurez des traces, la commission médicale refusera de donner un avis favorable pour récupérer votre permis ou vous délivrer un nouveau permis.

Je constate, malheureusement, que vous n'avez pas assez de courage pour stopper définitivement la fumette et vous devriez vous faire aider par un médecin. La fréquentation de gens qui fument ne fera pas monter votre taux de thc dans le sang ou les urines mais, en cas de contrôle par les tests salivaires, les FDO en retrouveront sur ces tests.

Vous dites que vous êtes en probatoire, avant d'envisager un stage j'ai besoin des renseignements ci-après pour déterminer votre nombre de points actuel et la possibilité de "sauver" votre permis :

- date exacte de votre épreuve de conduite :
- apprentissage par AAC ou formule normale :
- les infractions précédentes : type d'infraction, date de paiement de l'amende :

Merci d'avance.

Par **gooms018**, le **17/07/2013** à **02:22**

j'ai passer l'examen de conduite le 17/11/2011 en formule normal
une infraction le 11/08/2012:un retrait d'un point pour excès de vitesse (76 au lieu de 70, donc retenue 71) et réattribué le 25/02/13 avec une amende de 45euro payé le 21/08/12
amende pour stationnement le 22/10/12 de 35euro payé le 13/11/12
amende pour stationnement le 12/10/12 de 60euro payé le 12/03/13